

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 3 octobre 2014

Responsable du sport

L'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires souhaite que la commune désigne une personne responsable du sport. C'est M. von Kaenel qui deviendra le répondant pour la commune de Villeret.

Délégations

Mme Keller Berger Mélanie représentera la commune de Villeret à l'assemblée générale ordinaire de la Société immobilière Diapason SA, le lundi 6 octobre 2014 à St-Imier. M. Chatelain Carlos participera à cette l'assemblée générale de SASDOVAL, le mercredi 22 octobre 2014 à St-Imier.

Travaux sur la rue Principale

Une vanne d'eau affaissée, située devant la fromagerie, rue Principale 22, devrait être réparée. Le Conseil municipal a mandaté une entreprise pour réaliser prochainement les travaux nécessaires.

Cadastre RDPPF

C'est en 2018 que la commune devra faire le nécessaire pour figurer dans le cadastre des restrictions du droit public à la propriété foncière RDPPF. Ce cadastre dresse l'inventaire des principales restrictions applicables aux parcelles conformément aux dispositions légales ainsi qu'aux actes édictés par les autorités (p. ex. zones à bâtir). Le cadastre RDPPF permet par conséquent de représenter les restrictions à la propriété foncière de façon centralisée, officielle et fiable.

Le Conseil municipal

Villeret, le 30 septembre 2014

Pour vous informer concernant Villeret, une adresse à votre disposition 7/7 et 24/24

<http://www.villeret.ch>

admin@villeret.ch